



Sections des douanes CGT de l'interrégion de Nouvelle Aquitaine

DECLARATION PREALABLE AU CSA DU 19 mars 2026

Monsieur le Président,

La CGT dénonce un nouveau coup bas porté à la démocratie sociale !

Après la suppression des CAP locales, des CHSCT, la limitation à une journée pour préparer et rendre compte des réunions, la restriction générale du droit de grève qui frappe les agents de la branche surveillance, les représentants des personnels sont aujourd'hui privés de toute lisibilité sur les questions du niveau d'emploi par service qui est envisagé.

Déjà, nous n'étions plus consultés sur cette question, maintenant nous naviguons dans le brouillard le plus épais sur ce sujet.

Il faut être rudement motivés pour continuer à siéger dans cette instance tant les entraves à notre action se multiplient.

Heureusement qu'à la CGT nous savons que l'action syndicale ne se limite pas à la participation aux réunions institutionnelles car autrement nous nous sentirions bien inutiles.

Pour en revenir à la question des effectifs, si nous nous en tenons au tableau des effectifs et à la fiche d'information qui nous ont été communiqués, la cible à atteindre sera le niveau d'emploi au 31/12/2025 ce qui reviendra à entériner des situations de sous-effectifs dans de nombreux services de l'interrégion et une diminution de 17 emplois par rapport à la somme des effectifs de référence qui avait été annoncée pour 2025 pour la DI Nouvelle Aquitaine.

Comment dans de telles conditions espérer que nous puissions faire face aux défis qui attendent la douane : lutte contre le narco-trafic, montée en puissance de delta IE, re-codification, contrôle du commerce électronique pour ne citer qu'eux ?

Comment également ne pas craindre une dégradation générale des conditions de travail, une augmentation des tensions inter-personnelles et des situations de mal-être alors que de nombreux bureaux, brigades et centre de viticulture ne tiennent que par la bonne volonté des agents ?

Cette pénurie de moyens humains va de pair avec l'instauration de mesures anti-sociales qui sont la conséquence d'un budget d'austérité imposé par le gouvernement.

Précarité de l'emploi par la généralisation de la contractualisation, choix d'un opérateur spéculatif pour la protection complémentaire des agents, prélèvement de 10 % sur le salaire en cas de congés de maladie, baisse des moyens alloués à l'action sociale, toutes ces mesures montrent à quel point les fonctionnaires sont maltraités et stigmatisés dans notre pays.

Servir l'intérêt général n'a pas bonne presse alors que les besoins en service public sont immenses au sein de la population.

Ces mesures ont également des conséquences très concrètes pour les agents du CSRH, elles complexifient leur travail quotidien et la grogne se fait à nouveau entendre chez les gestionnaires qui devaient déjà faire face aux dysfonctionnements de SIRHIUS.

La montée en charge de la réserve opérationnelle prévue en 2027 est également de nature à accentuer le mal-être au sein de ce service.

C'est surtout une nouvelle atteinte au statut général du fonctionnaire qui ouvre plus largement la porte à la contractualisation voire à l'externalisation de nos missions.

Comme à chaque fois, la CGT sera à côté des agents pour les aider à obtenir par la lutte les effectifs nécessaires à l'accomplissement de leurs missions.

Dans tous les branches de notre administration, nous agissons de concert avec les autres organisations syndicales pour organiser la mobilisation des personnels vers cet objectif.

Là est notre rôle bien plus que dans cette instance !